

Victoires et défaites dans les luttes économiques

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **2 (1910)**

Heft 9

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-382829>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cependant, là encore, il faut dire que l'effort des coopératives ne peut porter ses fruits qu'à la condition :

- a) Qu'il vienne en appoint à celui déjà fait par les syndicats;
- b) Qu'elles puissent sans préjudice pour le prix ou la qualité des marchandises, trouver d'autres fournisseurs qui acceptent ces conditions;
- c) Ou qu'elles puissent, à la rigueur, elles-mêmes, entreprendre la production (dans le cas par exemple où les fournisseurs ou fabricants seraient organisés en trust);
- d) Que les syndicats, de leur côté aussi, aident les coopératives en faisant auprès de leurs membres une propagande sincère et systématique pour leur faire comprendre le devoir et l'intérêt qu'ils ont à adhérer à une coopérative fédérée.

En attendant que des contrats collectifs établissent un mode de collaboration et d'entente avec les syndicats, comme il doit en exister entre les membres d'une même grande famille luttant pour leur émancipation, contre un même ennemi commun, les uns dans le domaine de la production, les autres dans le domaine de la consommation, les coopératives attendent des syndicats que chaque fois qu'il se produit un différend au sujet des conditions de travail, que ce différend soit porté devant les organes compétents des deux organisations et qu'on évite, autant que possible, de le jeter en pâture à la publicité de la presse de nos adversaires. Si le différend ne peut être solutionné à l'amiable, les coopératives seront toujours disposées à recourir à l'arbitrage.

Action méthodique et progressive.

En règle générale, les syndicats aussi bien que les coopératives devraient admettre qu'il ne peut y avoir amélioration réelle et absolue de leurs membres, qu'il ne peut y avoir progrès économique véritable que si cette amélioration est obtenue non pas au détriment du consommateur (car dans ce cas l'augmentation de salaire serait compensée par une augmentation du coût de la vie), mais par l'économie que les uns et les autres, nous serons capables de réaliser dans les procédés de distribution et de production des biens nécessaires à la vie, ou, en d'autres termes, que si nous arrivons à satisfaire avec un effort moindre une somme toujours plus grande de besoins par la réduction des frais généraux.

Mais cela ne pourra être que le jour où l'organisation coopérative sera entrée dans sa période de plein rendement. Or, pour le moment, elle n'y est pas encore, vu qu'elle commence à peine à prendre conscience d'elle-même, à s'ébaucher, à rassembler et à coordonner ses forces.

On ne saurait donc faire légitimement grief à l'organisation coopérative si, à la déperdition de forces résultant de la multiplicité et de la petitesse de nos sociétés, elle ne veut pas ajouter encore les difficultés de vie et de développement qui résultent

de frais trop considérables de répartition et qui seraient plus considérables si nous voulions satisfaire tous les desiderata de certains employés.

L'on ne peut vouloir tout faire à la fois: organiser le plus grand nombre possible de consommateurs; instituer des œuvres sociales avec un budget déjà très restreint; construire ou acquérir des immeubles; accumuler des fonds sociaux; faire l'éducation des coopératrices et des coopérateurs; réduire les frais généraux au minimum et améliorer la situation du personnel.

Donc, il faut sérier les questions; choisir parmi les divers buts qui s'offrent à nos préoccupations et traiter avec le même sang-froid que les autres l'importante question des rapports entre les coopératives et leurs employés.

Voté par le congrès.

G. Mutschler.



Victoires et défaites dans les luttes économiques.

Jusqu'à présent nous nous sommes abstenus de prêter la *Revue syndicale* aux polémiques avec qui que ce soit de nos adversaires et nous nous garderons bien de commencer à le faire.

La rédaction de l'organe patronal, *Schweiz. Arbeitgebezeitung*, celle de l'organe central des syndicats soi-disant chrétiens, *Gewerkschafter*, et les nombreux rédacteurs et collaborateurs de la *Voix du Peuple*, organe anarcho-syndicaliste, qui complète fort bien les deux journaux cités en premier, pour discréditer nos fédérations syndicales, leurs institutions, leurs fonctionnaires et leur action, tout ce monde, plus ou moins redoutable, attendra en vain à ce que nous perdions un temps précieux à nous disputer inutilement avec eux.

Ce principe ne doit cependant nullement nous empêcher de mettre les choses au point, quand nos adversaires cherchent à fausser le jugement des ouvriers sur la valeur de l'organisation syndicale par des rapports à rebours ou en présentant les expériences de nos fédérations centrales, de sorte qu'on perd de vue tout ce qu'elles contiennent de bon et d'utile, en n'apercevant que ce qu'elles présentent de défectueux.

Il faut toujours examiner les deux faces d'une médaille, avant de se prononcer sur sa valeur. Nos organisations, si elles sont encore loin d'être parfaites, sont dans tous les cas de beaucoup préférables à tous ce que nos adversaires puissent offrir aux ouvriers, à la place de ce que nos fédérations centrales leur garantissent déjà maintenant.

Dans l'intention de porter préjudice aux organisations syndicales affiliées à notre Union, un apprenti parmi les collaborateurs de la *Voix du Peuple* publia récemment une salade au sujet des résultats des derniers mouvements, qui ne contient que du vinaigre.

Notre rapporteur syndicaliste, très consciencieux, a soigneusement les nouvelles sur les principaux mouvements et conflits soutenus par nos fédérations syndicales suisses dans le courant de l'année, pour ne citer exclusivement que les grèves terminées par un échec pour les ouvriers.

Ainsi il cita les grèves des maçons et des métallurgistes à Winterthour, celle des verriers à Monthey, celle des monteurs de boîtes à Genève — qui n'est pas encore terminée, par exemple — le mouvement général des brasseurs en Suisse, etc.

Il va sans dire que, lorsque nous préconisons la nécessité de former des fédérations centrales et autant que possible la concentration des forces ouvrières, non seulement par métier ou par localité, mais aussi par industrie, nationalement et internationalement, nous ne prétendons pas que cette forme d'organisation ne subira aucun échec.

Tout ce que nous prétendons, c'est que la victoire définitive de la classe ouvrière étant surtout une question de supériorité de forces et surtout de forces matérielles et sociales, les organisations capables d'unir le plus de forces possible sont celles dont la classe ouvrière a besoin et qu'elle doit préférer.

Pour être renseigné sur ce sujet, il suffit de comparer ce que les anarcho-syndicalistes en Suisse romande réunissent de forces, après six années de propagande ininterrompue et de nombreuses expériences, aux forces que réunissent la plupart des soi-disant fédérations centrales.

Si ces dernières ne sont pas prêtes à vaincre le gros patronat, les groupements des anarcho-syndicalistes le sont encore bien moins.

A part cela, le jeune apôtre de *l'anarchie syndicaliste*, du soi-disant *fédéralisme*, se garde bien de citer un seul mouvement ou une seule grève qui furent liquidés pour nos fédérations centrales, dans le courant de cette année, à l'avantage des ouvriers. Pourtant, les exemples ne manquent pas! Citons le mouvement général (lock-out) des *tailleurs*, s'étendant à toute la Suisse, les dernières grèves des *ouvriers horlogers* à Bienne et à Granges, etc., la grève des *vitriers* à St-Gall, les mouvements des *ouvriers sur bois* à Bâle, à St-Gall, à Zurich et à Coire. Quant à la *Fédération suisse des ouvriers sur métaux*, elle a su obtenir gain de cause lors de la récente grève des *électriciens* à Zurich, par celles des *mouleurs* à Aarau et à Netstal, et dans de nombreux mouvements à La Chaux-de-Fonds, à Schaffhouse, à Frauenfeld, à Baden (chez Merker & Cie.), à Turgi, à Oerlikon, etc. La *Fédération suisse des ouvriers sur cuir* qui a dû soutenir des grèves à Kreuzlingen, à Rorschach, à St-Gall, à Berne et à Fribourg, presque en même temps, et qui a conduit les mouvements des *selliers* à Bâle et à Berne, des *cordonniers* et *ouvriers en fabriques de chaussures* à Baden, à Berne et à Winterthour, a obtenu dans chaque mouvement ou grève gain de cause (satisfaction partielle ou totale).

Les *relieurs* qui ont soutenu des mouvements à La Chaux-de-Fonds, à Rorschach et à Berne ont également pu les liquider à l'avantage des ouvriers. Il reste encore le mouvement général des *peintres et gypseurs* qui s'étendit à toutes les villes principales de la Suisse allemande, puis les mouvements des *boulangers* à Bâle et à Zurich, celui du *personnel de la boucherie* Bell & fils à Bâle et celui du *personnel des fabriques d'eaux minérales* à Bâle, celui des *tonneliers* à Bâle et à Zurich, etc., qui se sont tous terminés à l'avantage des ouvriers en cause.

Loin de nous l'idée de vouloir exagérer la portée des résultats positifs que la classe ouvrière peut obtenir ainsi. Nous sommes également d'avis qu'aussi longtemps que les ouvriers sont obligés de travailler pour un patron, on ne peut parler de victoire au sens absolu du mot. Cependant, les résultats partiels auxquels nous faisons allusion, portant dans la plupart des cas sur la réduction de la journée de travail et sur l'augmentation des salaires, ne sont pas à mépriser. Ces résultats sont indispensables, autant pour le développement de l'organisation ouvrière même que comme stimulant pour donner aux ouvriers organisés la force et le courage nécessaires, la ténacité et la persévérance qu'il faut pour conduire à bonne fin l'œuvre d'émancipation, à laquelle nos organisations syndicales doivent collaborer avant tout.

Certes, nous n'avons guère ménagé jusqu'ici nos adversaires quel que soit leur étiquette. Cependant, si les anarcho-syndicalistes du genre *Voix du Peuple* seraient capables de nous citer un seul cas où ils ont obtenu gain de cause et non seulement des succès passagers, un seul résultat palpable, nous serions prêts à reconnaître, sans réserve, que leur théorie et leur pratique aient également du bon. Mais depuis six ans que nous suivons de près leurs expériences, nous ne leur avons trouvé qu'une seule force, celle de discréditer l'action des autres, un seul résultat bien positif, celui de disloquer les forces ouvrières, d'empêcher la formation d'une organisation syndicale sérieuse en Suisse romande.

Nous n'avons pas à examiner ici si ces résultats aient été voulus ou non par les protagonistes de l'anarchie syndicaliste, nous constatons simplement les résultats.

Non seulement les victoires sont relatives, parfois très relatives quand il s'agit de luttes syndicales, les défaites ne le sont généralement pas moins.

Quelle que soit la méthode d'action, la tactique et l'importance d'une organisation ouvrière en lutte contre le patronat, le plus souvent s'il n'est pas possible d'éviter le conflit ouvert, grâce aux disproportions des forces en jeu, l'organisation ouvrière essuiera une défaite.

Est-ce dire qu'il faille abandonner la lutte, renoncer à l'idée de résistance ouverte contre l'exploitation patronale, parce qu'on n'a pas souvent la garantie d'obtenir gain de cause? Certes non. Après avoir

fait son possible pour obtenir, sans guerre, ce dont on a absolument besoin, et après avoir pris toutes ses précautions pour éviter un échec et pour soutenir efficacement les camarades devant entrer en lutte, eh bien, une fois préparé à ce point et pour peu qu'il y ait quelques chances de succès, on peut se lancer courageusement dans la lutte.

Si, malgré tout, la bataille est perdue, les camarades comprendront qu'elle ne l'a pas été par simple négligence, mais grâce au manque de forces ou de moyens.

Ainsi comprise, même une défaite très sensible peut avoir son utilité en contribuant à une meilleure préparation, en obligeant les travailleurs à mieux s'unir. Ainsi, une défaite n'aura été qu'un mal passager, éveillant la conscience de classe parmi les travailleurs, développant mieux le sentiment de solidarité. Tant douloureuses qu'elles puissent être au premier moment, des défaites de ce genre peuvent devenir un bien, un événement salubre dans l'histoire du mouvement ouvrier.

Il en est un peu autrement des défaites dues aux mouvements lancés au hasard, à la légère, sans préparation ni précaution, basés uniquement sur ce que les initiateurs veulent en tenant aucun compte des moyens disponibles et des forces en présence.

Des défaites de ce genre n'ont pas même la valeur d'une simple expérience, puisqu'on n'a pas soin d'enregistrer les phénomènes auxquels elles sont dues. Ces défaites-là enlèvent aux travailleurs en même temps que le courage de se grouper, l'espoir d'arriver à quoi que ce soit pour améliorer leur sort. Elles rendent les ouvriers ou fanatiques sectaires, égoïstes et individualistes, au point de supprimer toute possibilité d'organisation et d'action commune, ou bien ces défaites produisent des masses d'indifférents sceptiques et soumis plus que jamais au patronat. Ces défaites sont de vrais désastres.

Que les camarades veuillent bien se donner la peine de répondre eux-mêmes à la question si c'est parmi les fédérations centrales ou dans le camp des anarcho-syndicalistes que l'on rencontre le plus de victimes de ces défaites désastreuses, si c'est nous ou nos adversaires qui contribuent davantage à préparer des défaites de ce genre?



Du congrès international de Copenhague.

Le congrès international socialiste et syndical de Copenhague a été une grandiose et digne démonstration de l'harmonie dans le mouvement ouvrier de tous les pays. 23 nations y ont été représentées par 887 délégués; une série de nationalités non représentées avaient envoyé des adresses d'adhésion et considérable était le nombre

des hôtes au même idéal venus de tous les pays. Le siège du congrès, Copenhague, donnait à tous l'occasion d'étudier de plus près le mouvement ouvrier bien affermi du Danemark. L'inauguration du congrès et le cortège public à Søndermarken, ainsi que la clôture à l'hôtel de ville, où le congrès a été salué par des bourgmestres socialistes, ont été des preuves éclatantes des succès remportés par les ouvriers danois sur les domaines de l'organisation et de la politique.

L'ordre du jour du congrès a été tellement chargé qu'on avait grande peine à en venir à bout dans une semaine. Le travail principal dut être fait comme aux congrès antérieurs par les commissions, mais dans une bien plus large mesure encore. C'est là qu'eut lieu la grande lutte oratoire, c'est là qu'on chercha et trouva aussi les compromis; des sous-commissions avaient pour tâche d'amener une entente plus parfaite au sujet des résolutions à soumettre au congrès et de s'occuper de leur rédaction. Les séances plénières ne purent avoir lieu avant le quatrième jour; il fut cependant possible de traiter toutes les questions dans les trois jours suivants. Il est vrai qu'aussi dans les séances plénières on n'était pas toujours d'accord sur tous les points; surtout les questions de la paix et des coopératives donnèrent lieu à de vifs débats; cependant là aussi on s'accorda enfin, de sorte que les membres du congrès se séparèrent dans la meilleure harmonie. Presque toutes les décisions ont été prises à l'unanimité, quelques-unes seulement avec un petit nombre d'abstentions de voix. Une seule question a rencontré une opposition directe: ce fut le différend entre les syndicats austro-tchèques; dans cette question les séparatistes tchèques ne furent soutenus d'aucune part.

Les délibérations au plenum dépendant de la progression des travaux des commissions, les différentes questions ne purent pas être traitées suivant l'ordre du jour. En premier lieu on délibéra sur la question de l'assurance contre le chômage. Ici la commission se divisa en deux partis d'opinion différente. Les camarades autrichiens, français et en partie aussi les camarades anglais défendaient l'assurance publique contre le chômage, et les Anglais voulurent en plus encore savoir reconnu le droit au travail. Les délégués des syndicats allemands et les camarades hollandais demandèrent des subventions de l'Etat pour les syndicats payant à leurs membres des secours de chômage. La proposition soumise au congrès est un compromis entre ces deux tendances. Elle demande une institution de secours générale et obligatoire pour les chômeurs aux frais des propriétaires des moyens de production et sous la seule administration des ouvriers; en outre, des statistiques sur le chômage, l'exécution de